

"Louange à Dieu,

Que la prière et la paix soient sur le Prophète,

Sa Famille et Ses Compagnons.

Cher peuple,

Si le discours du Trône revêt chaque année une importance majeure dans la mesure où il fait le point sur l'état de la Nation et trace les contours de l'action à venir, le discours du Trône de cette année a ceci de particulier qu'il intervient à quelques semaines de l'élection d'une nouvelle Chambre des représentants.

Il constitue, en outre, l'amorce d'une année foisonnant d'échéances électorales successives de sorte que, en pareil jour, l'année prochaine, s'il plaît à Dieu, toutes les institutions représentatives élues auront été renouvelées.

Va-t-on donc aborder cette année électorale selon une logique politicienne étriquée, faisant de l'élection une fin en soi ?

Assurément non, puisque, soucieux que Nous sommes des intérêts supérieurs de la Nation, Nous avons eu à cœur d'emprunter une démarche stratégique, permettant de faire de cette année, une année de mobilisation générale et une occasion propice pour réconcilier les citoyens avec des conseils élus crédibles, qui forment un support puissant pour les organes exécutifs et un levier efficient pour le développement intégré.

Mais, Nous avons d'abord tenu à partager avec toi, cher peuple, les leçons et les enseignements que recouvrent ces échéances, ainsi que les promesses qu'elles recèlent et les perspectives qu'elles ouvrent.

Lors de cette première législature de l'alternance que le Maroc a vécue, tous les acteurs concernés ont fait preuve d'une sagesse, d'une perspicacité et d'un volontarisme de nature à permettre la réalisation des desseins que s'était assignés le pionnier de notre marche démocratique, Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu ait Son âme.

Ces objectifs, Nous les avons faits Nôtres, afin de donner toutes les chances de succès à cette étape décisive du processus politique de notre pays. C'est cela qui a fait de l'alternance une phase importante dans le processus de consolidation de la démocratie. L'ancienne opposition y a acquis la culture de gouvernement, alors que l'ex-majorité a joué le rôle de l'opposition constructive.

Le Royaume du Maroc, installé dans la cohérence de son cadre institutionnel et constitutionnel et conforté par la profondeur et la vigueur de ses traditions et de ses équilibres spirituels, sociaux et culturels, a clairement su donner crédibilité et réalité à sa capacité d'action pour conjuguer dans l'harmonie et la sérénité la démarche volontariste et ambitieuse définie par Notre Majesté, avec l'action mise en œuvre par les institutions gouvernementale et parlementaire.

Cette réalité dont la qualité et la pertinence s'affinent régulièrement, est le fruit des choix et des réformes que le Maroc n'a cessé de mettre en œuvre tout au long des dernières décennies. Nul besoin d'en faire l'historique détaillé. Nous tenons néanmoins à souligner que ces acquis auxquels ont contribué tous les Marocains, puisent leur force, leur légitimité et leur pérennité dans le fondement structurel et consensuel qui les sous-tend et que Nous sommes toujours efforcé de conforter.

Tu n'es pas sans savoir, cher peuple, que ces acquis prennent une dimension particulièrement symbolique quand on sait que tout autour de nous, les années et les mois que nous venons de connaître, ont créé une situation régionale et internationale où les fractures et les ruptures sont plus fréquentes que les certitudes sereines et les consensus positifs.

Nous avons veillé à ce que le Maroc puisse, face à cette tourmente, garder résolument le cap et, surtout, poursuivre la mise en œuvre de ces programmes selon l'agenda arrêté, en dépit des appréhensions et des perturbations créées par une conjoncture souvent dramatique.

Au-delà des éclats du débat politique et électoral, sachons donc prendre la juste mesure de ce que Nous avons construit ensemble et mis au service de la collectivité nationale.

Sachons aussi prendre la juste mesure de ce qu'il nous reste à faire, à améliorer, à corriger ou à activer. Nous pensons à nos performances économiques qui sont le corollaire indispensable et incontournable au postulat politique dont Nous venons de louer les vertus et les acquis.

Si, comme il le fallait, Nous avons d'abord gagné cette première bataille de l'irréversibilité de nos choix et de notre gouvernance démocratique, est-ce pour autant que chacun d'entre nous mesure les efforts et les sacrifices qui devaient être consentis ? Est-ce que notre démocratie est à l'abri de tous les périls et de toutes les dérives ?

Il nous faut rester encore vigilants et constamment mobilisés pour que cette démocratie ne soit pas récupérée, détournée et instrumentalisée par ceux qui rêvent au confort douillet, frileux et attentistes, répandant découragement et désespoir, comme si le Maroc tournait le dos tout à la

fois à sa propre Histoire, à son avenir et aux espérances de ses propres enfants.

Ces attentes procèdent de lendemains économiques plus ambitieux, plus exaltants, qui apportent aux générations montantes, une réponse plus digne, plus stable, plus sécurisante, plus valorisante en matière d'emploi et plus propice au développement rural, au mieux être social et à une meilleure qualité de vie, grâce à la création de plus de richesses dans notre pays et grâce aussi à une répartition plus juste et plus équitable de ces richesses.

Il incombe donc à chacun d'entre nous de bien appréhender ce qu'il doit faire à l'avenir pour que la liberté, le pluralisme et la diversité qui caractérisent notre projet de société, soient autant de facteurs de progrès et de modernité dans la vie politique du pays. Aussi, entendons- Nous faire de cette année, celle d'un nouveau départ pour une mise à niveau tous azimuts, politique, économique, sociale et culturelle de notre pays.

Cher peuple,

La mise à niveau politique du Maroc requiert l'adoption d'une démarche empreinte de noblesse face aux élections. Celles-ci constituent, en effet, un capital politique qui, par la crédibilité et l'efficacité qu'il confère aux institutions, est propre à drainer et à stimuler l'investissement, économique celui-là, et à créer de nouvelles richesses, condition incontournable pour relever le défi du développement intégré.

C'est pourquoi Nous sommes attaché à réunir toutes les conditions et les garanties nécessaires, pour que la démocratie soit, en définitive, le véritable vainqueur de ces élections.

Aussi, attendons-Nous des partis politiques une véritable émulation dans la formulation de programmes de gouvernement qui soient réalistes et réalisables, assortis de moyens de financement bien définis, et de calendriers précis pour leur réalisation. Ces programmes doivent apporter des réponses aux questions fondamentales qui se posent à la nation et aux préoccupations quotidiennes du citoyen. Il Nous a déjà été donné de t'entretenir de ces objectifs à la concrétisation desquels Nous avons consacré tous Nos efforts.

La compétition démocratique est, certes, nécessaire. Elle s'arrête toutefois là où l'exige l'intérêt supérieur de la Nation. C'est pourquoi Nous avons tenu à ce que Notre action en faveur de l'élargissement de l'espace des libertés publiques et des droits de l'Homme, soit consolidée par la mise en place des organes chargés d'en assurer la protection, et aussi par la

définition des conditions d'exercice de ces droits et libertés, et des moyens et garanties y afférents.

C'est dans ce contexte que Nous comptons procéder, dans les semaines à venir, si Dieu le veut, à l'installation du nouveau Conseil Consultatif des Droits de l'Homme et du "Diwan Al Madhalim".

Nous sommes également déterminé à conforter la quiétude et la sérénité du citoyen, en renforçant l'autorité des institutions étatiques autour des valeurs immuables de la Nation et dans le cadre d'un Etat fort, veillant au respect scrupuleux de la loi, à sa primauté et à l'égalité de tous devant elle.

La réforme de la Justice qui constitue, à cet égard, un pilier fondamental, crée, en outre, un climat de confiance qui est le meilleur facteur d'incitation à l'investissement. En effet, pour que le processus des réformes judiciaires puisse atteindre sa vitesse de pointe, il faudrait renforcer les ressources financières et humaines allouées au Département de la Justice. Ainsi, pourront se poursuivre la réhabilitation, la modernisation et la mise à niveau de la Justice de sorte qu'elle puisse s'acquitter, au mieux, des missions nobles, considérables et de plus en plus nombreuses qui lui sont assignées.

Notre intérêt s'est porté également, et de façon particulière, sur la question de la promotion de la condition de la femme, dans les différents domaines de gestion de la chose publique.

A cet égard, Nous avons fixé un délai ne dépassant pas la fin de l'année en cours, à la Commission chargée de faire des propositions pour un nouveau Code de Statut Personnel (Moudawana), pour qu'elle soumette un projet prenant en compte les finalités de Notre Chariâ tolérante et généreuse, ainsi que nos engagements internationaux en la matière.

Le Maroc qui est résolument engagé dans la voix de la modernité et de la démocratie, ne pouvait admettre que son espace audiovisuel puisse être de reste et ne pas accompagner cette évolution d'une façon répondant aux besoins du citoyen qui appelle de ses vœux un espace médiatique alliant modernité et attractivité dans le respect des valeurs constantes et immuables de la Nation.

Ainsi, dans le cadre de la mission qui Nous est dévolue par la Constitution en matière de protection des droits et des libertés des citoyens, des groupes sociaux et collectivités, Nous avons œuvré pour l'élaboration d'un Dahir chérifien portant création d'une instance supérieure de la communication audiovisuelle, en tant qu'institution indépendante,

disposant des moyens à même de lui permettre d'assumer sa mission, en toute impartialité.

Ceci procède de Notre volonté de garantir le droit à l'information, en consacrant la liberté de créer une presse et des médias audio visuels indépendants et en mettant fin au monopole de l'Etat dans ce domaine, tout en ayant un service public de radio-télévision, propre à garantir l'expression plurielle des différents courants d'opinion, dans le respect de nos valeurs religieuses et des éléments constitutifs de notre identité nationale et des lois du Royaume.

Cher peuple,

Notre démocratie restera fragile, tant qu'elle ne sera pas confortée par le développement économique et par la solidarité sociale.

Nous avons, certes, engrangé de multiples acquis politiques. Mais notre économie continue d'être pénalisée par ses carences en matière de productivité, de création des richesses et de leur répartition sociale. D'où le devoir impérieux pour nous d'engager la bataille pour l'accroissement de la production et l'incitation à l'investissement. Notre but, en effet, est d'assurer la mise à niveau de l'économie nationale, et d'en rehausser le rendement et la productivité. D'où aussi le devoir de mettre à niveau nos ressources humaines, qui sont, en fait, notre richesse fondamentale.

Cette action doit s'inscrire dans une démarche qui permette de libérer les énergies créatives de ces ressources et de les doter de la capacité de s'engager, avec la compétence et la compétitivité requises dans les grands chantiers de la production.

Toutefois, cette entreprise n'a de chance d'aboutir que si l'on consent à reconnaître que l'économie du marché n'est pas un mal, que le profit n'est pas une tare et que la mondialisation n'est pas un danger. Mieux encore, en sachant nous y prendre, nous ferons en sorte que ces facteurs réunis constituent plutôt une source de richesse et un prélude à la justice sociale.

Il s'ensuit donc la nécessité d'adopter une politique économique et financière cohérente, ayant une vision claire et des priorités bien définies, dans le cadre de contrats-programmes entre les pouvoirs publics et le secteur privé. Le Fonds Hassan II pour le développement économique et social continuera, bien entendu, à jouer le rôle d'un puissant levier en la matière.

L'accélération de la mise à niveau de notre économie et le passage rapide d'une économie de rente, attentiste, à une économie de marché, est de nature à nous aider à gagner le pari des accords de libre-échange avec

l'Union Européenne, les Etats-Unis d'Amérique et les Etats de la rive Sud de la Méditerranée signataires de la Déclaration d'Agadir, et à conforter le rôle du Maroc comme axe des échanges entre les trois continents.

A cet égard, l'entrée en service des Centres Régionaux d'Investissement, et la mise en œuvre des orientations énoncées dans la lettre que Nous avons adressée à Notre Premier Ministre au sujet de la gestion déconcentrée de l'investissement et des réformes judiciaires, administratives, législatives, financières et sociales, qui doivent accompagner ces mesures, tout cela est de nature à faire de l'année prochaine, l'année de la mise à niveau économique par excellence.

Si nous avons noté le caractère positif de certains indicateurs économiques, il n'en reste pas moins qu'il existe une réalité têtue qui nous presse et nous interpelle : Pourquoi Notre pays a-t-il du mal à transformer ces indicateurs et ces performances en une dynamique économique substantielle ?

Ce constat nous concerne tous, et c'est à nous tous qu'il revient maintenant de briser ce cercle du doute, de l'attentisme et des fausses peurs, qui fragilise et freine notre développement.

Notre foi dans les potentialités que recèle notre pays et dans la force qui nous anime pour poursuivre notre marche résolue sur la voie du progrès et de la prospérité ne se décrète pas par un simple discours ou par une simple décision politique. Elle procède d'un volontarisme qui nous fait encore trop souvent défaut et qui doit se construire lui-même à partir de la définition réaliste et lucide de l'état des lieux de notre économie et des objectifs que nous devons nous assigner avec clarté et détermination pour accélérer le rythme de croissance de notre économie et en élargir le périmètre.

Le moment est donc venu de l'évaluation ordonnée, rationnelle et planifiée de ce qui nous reste à faire pour réaliser la synthèse escomptée et l'harmonie souhaitée et faire en sorte que les progrès de l'Institutionnel et du Politique, confortés par la qualité et le poids des réformes réalisées, soient mis au service du décollage de notre économie, avec les mêmes obligations de résultat et la même hiérarchie en termes de priorité et d'agenda.

Tout ceci doit évidemment s'inscrire scrupuleusement dans le cadre de la politique de bonne gouvernance dont le Maroc s'est doté pour assurer la modernisation de son économie et réaliser son développement durable.

Cher peuple,

Dans le cadre de l'action que Nous menons pour assurer la mise à niveau de nos ressources humaines, nous avons franchi des étapes importantes dans le processus de réforme du système éducatif. Mais d'autres actions d'envergure nous attendent et sont encore nécessaires pour mener une politique éducative cohérente et harmonieuse. De même que le suivi, l'évaluation et l'enrichissement des mesures de mise en œuvre de la réforme de l'éducation requièrent le renforcement des missions que conduit, en toute objectivité et impartialité, la Commission Spéciale pour l'Education et la Formation, et ce, dans la perspective de la mise en place d'une structure permanente chargée des missions d'évaluation impartiale et globale du système éducatif.

Cette opération se doit d'être menée dans un esprit de coopération fructueuse et de coordination parfaite avec les secteurs compétents et tous les acteurs intervenant dans ce projet déterminant. Nous avons donné une forte impulsion à cette réforme, en installant la Fondation Mohammed VI pour la promotion des œuvres sociales des personnels de l'éducation et de la formation et en améliorant la situation de ces personnels que Nous invitons à adhérer fermement et avec patriotisme à ce grand projet.

L'élargissement de la culture de citoyenneté étant tributaire de l'éradication de l'analphabétisme, Nous entendons revoir les échéances prévues pour extirper ce fléau.

Illustrant, par ailleurs, Notre volonté de revalorisation de toutes les composantes constitutives de notre identité culturelle, dans le cadre de l'unité nationale, Nous avons procédé à l'installation de l'Institut Royal de la Culture Amazigh. Nous veillerons, encore et toujours, à faire prévaloir l'esprit de tolérance et d'ouverture entre les cultures et les civilisations, qu'elles soient locales ou mondiales, et aussi à nous prémunir de toutes les formes d'extrémisme et d'intégrisme. Nous Nous félicitons, en revanche, des aspects rayonnants de notre authenticité, tout en empruntant la voie de la modernité et de la rationalité.

La mise à niveau de nos ressources humaines restera subordonnée au raffermissement de la culture de la solidarité, à la volonté d'en faire le socle des politiques publiques et aux efforts visant à transformer cette culture de simple acte spontané en action institutionnelle.

A ce propos, Nous tenons à réaffirmer l'intérêt particulier que Nous portons aux personnes handicapées et qui se traduit par l'adoption de programmes intégrés leur permettant de s'insérer parfaitement dans la vie publique, en leur assurant une formation adaptée, leur garantissant les moyens de mener une vie décente.

Nous ne saurions manquer de dire toute la joie et la fierté que Nous inspire l'attachement à leur patrie de Nos fidèles sujets résidant à l'étranger. Nous Nous réjouissons tout autant de leur indéfectible adhésion aux liens de la "Bei'a" éternelle, et à leur identité civilisationnelle authentique, comme Nous Nous félicitons de leur souci de conserver de fortes attaches avec leurs familles au Maroc. Nous les assurons de nouveau de toute l'estime que Nous portons à la contribution efficiente qu'ils apportent à l'effort de développement économique, et au rayonnement international du Maroc.

Nous affirmons Notre ferme volonté de veiller à ce qu'ils tiennent la place de choix qui leur revient et jouent un rôle actif et efficace dans tous les domaines de la vie nationale.

Nous voudrions aussi leur renouveler l'assurance de l'intérêt tout particulier que Nous portons à leurs conditions de vie, aussi bien à l'étranger, qu'à l'intérieur de leur patrie. Nous veillons, au même titre, à ce que les organismes concernés répondent aux aspirations qui les animent, et ce, dans le cadre d'une démarche cohérente, intégrée et porteuse.

Cher peuple,

Mû par Notre volonté de Nous enquérir de visu de ta situation, Nous avons tenu à effectuer des visites dans un certain nombre de provinces et de Régions du Royaume, dans le Sud, le Centre et le Nord du pays. C'était assurément l'occasion de renouveler les liens de loyauté et de fidélité qui nous unissent, et de donner le coup d'envoi à de multiples projets de développement.

S'il est des régions qui focalisent Notre attention, et qui incarnent Notre choix stratégique de faire de la Région un espace propice pour l'investissement, ce sont bien nos provinces du Nord et du Sud, dont Nous entendons faire un modèle de développement régional intégré.

Dans ce cadre, et parallèlement à la volonté de faire de Tanger et de son port actuel, l'un des plus grands ports et l'une des stations balnéaires majeures de la Méditerranée, Nous avons donné Nos instructions pour l'étude et la réalisation d'un grand ensemble structurant, portuaire, commercial et industriel, sur les rives du Détroit, à l'Est de Tanger.

Le niveau international de cet ouvrage et sa connexion avec des zones franches, sont de nature à concrétiser Notre volonté de permettre à nos provinces du Nord de se désenclaver, de réaliser leur développement intégré et de s'inscrire comme acteur et partenaire dans les échanges économiques mondiaux.



Compte tenu de l'ampleur des investissements et des enjeux stratégiques, et eu égard à la nécessité d'assurer une coordination rigoureuse entre toutes les composantes du projet et les organismes publics, y compris l'Agence de développement des provinces du Nord, et les opérateurs économiques privés, et en provenance de pays frères et amis, Nous avons décidé de créer un organisme de droit privé, doté de prérogatives de puissance publique, et bénéficiant de tous les avantages de nature à lui permettre de mener, dans les meilleures conditions, toutes les opérations liées à la réalisation de ce grand projet.

Afin d'assurer la célérité nécessaire à la concrétisation de ce projet, que Nous adoptons et entourons de toute Notre sollicitude, Nous donnons Nos instructions au gouvernement de Notre Majesté, pour prendre les dispositions juridiques d'urgence pour la création de cet organisme.

A cet égard, Nous invitons instamment Notre gouvernement à adopter une procédure législative d'urgence, en ce qui concerne la mise en place de l'Agence de développement des provinces du Sud qui Nous sont particulièrement chères, Agence dont Nous avons annoncé la création à l'occasion de Notre visite bénie à la ville de Laâyoune.

Nous tenons fermement à ce que cette Agence soit la meilleure illustration de notre mobilisation nationale, et de l'action que Nous menons sans relâche, pour donner toute sa consistance à Notre conception du développement intégré de ces provinces, et ce, dans le cadre de notre unité nationale, de notre intégrité territoriale et aussi de l'évolution démocratique régionale. Car, en effet, c'est en fonction de cette vision et de ces principes que nous avons accepté le projet d'accord-cadre onusien, comme base pour la recherche d'une solution politique définitive au conflit artificiel suscité autour de la marocanité de notre Sahara.

Autant cette démarche nationale était en accord avec le soutien croissant dont bénéficie, au niveau international, l'option juste et pacifique onusienne, autant, en revanche, se sont multipliées les positions d'hostilité des adversaires de notre intégrité territoriale, contrariant ouvertement cette orientation onusienne, allant jusqu'à l'adoption de la thèse de la partition, ce qui a mis à nu toutes les arguties par lesquelles on leurrait l'opinion publique internationale, prétendument pour défendre le principe d'auto-détermination.

Ainsi que Nous l'avons affirmé au monde entier, au cours de Notre visite bénie à la ville de Laâyoune, Nous proclamons de nouveau Notre volonté inébranlable de protéger Notre intégrité territoriale, et de ne pas renoncer à un seul pouce de notre territoire. Au même titre, Nous soulignons avec force le rejet catégorique de toute thèse partitionniste, visant à porter

atteinte à notre souveraineté et à notre intégrité territoriale sacrée, et ce, en raison de ce qu'elle recèle comme menaces et risques de balkanisation de la région du Maghreb arabe, et de l'ensemble du continent africain.

Néanmoins, le Maroc, puisant dans les valeurs de son patrimoine civilisationnel, et fort de la légitimité de son droit, de la constance de ses positions, de son attachement aux vertus de modération, de sagesse et de circonspection et de sa confiance en l'avenir, a tenu à ne pas s'engager sur la voie de la rupture totale, préférant la relance et la réactivation des institutions de l'Union du Maghreb Arabe.

Nous espérons que la construction de l'Union Maghrébine allait se traduire par l'adhésion scrupuleuse à l'esprit et à la lettre du traité de Marrakech et en premier lieu, les dispositions relatives au respect de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale de ses membres. Ceci implique que ne soit autorisée aucune activité qui menace la sécurité de l'un quelconque des Etats ou l'inviolabilité de son régime et qui soit incompatible avec la sauvegarde des intérêts supérieurs de nos Etats, dans toutes leurs composantes nationales, d'où la nécessité qu'elle implique de transcender tous calculs et autres considérations.

Toutefois, la réalité amère est là pour nous montrer que l'attitude d'ambiguïté sciemment entretenue dissimulait une vérité aujourd'hui ouvertement affichée, à savoir l'émiettement de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc et le soutien à l'agression contre le territoire national, au niveau des enclaves du Nord.

Etait-il possible à tout autre Etat membre de l'Union de suivre une autre voie que celle empruntée par le Maroc, si l'on venait à porter atteinte à son intégrité territoriale, à séquestrer et garder en détention un groupe de ses citoyens, au mépris des conventions internationales, des idéaux humains et des valeurs islamiques ?

Nous ne pouvons nous permettre que l'Histoire retienne et dise de nous que tout ce que nous avons fait c'est de mystifier nos peuples en leur donnant l'illusion que nous œuvrons à la concrétisation de leurs aspirations unitaires, alors que certains, par leurs attitudes, ne font que dénaturer et effriter cette unité.

On ne peut donner un contenu concret et dynamique à l'UMA qu'en dépassant les divergences et les antagonismes, en rejetant la conspiration, le démembrement et la lâche défection. Ceci, requiert, plutôt, l'harmonisation des visions, la clarification des objectifs et le respect des constantes, ainsi que la nécessité de faire prévaloir les valeurs

de fraternité, de confiance et de solidarité, et de s'imprégner de sagesse et d'esprit unitaire et consensuel.

Pour y parvenir, Nous entendons emprunter une voie progressive et rationnelle dans la mise en valeur de nos potentialités communes. Notre but est de répondre pleinement aux ambitions actuelles et futures de nos générations qui aspirent à la création d'un ensemble homogène, en mesure de relever les défis inhérents au développement et à la formation de groupements internationaux, et de gagner les enjeux stratégiques de l'ordre mondial issu du 11 septembre 2001.

Partant de ce constat, le Maroc restera constamment prêt au dialogue constructif et disposé à œuvrer inlassablement, de concert avec les pays frères, pour édifier l'Union Maghrébine que Nous considérons comme un choix stratégique incontournable.

Cher peuple,

Le monde a connu, au lendemain des événements tragiques de Septembre dernier, une nouvelle donne qui a modifié en profondeur l'ordre mondial et les relations internationales, tant étaient considérables les retombées de ces événements et leur impact sur la stabilité et la sécurité internationales. Nous étions parmi les premiers à dénoncer vigoureusement ces actes terroristes perpétrés contre les Etats-Unis d'Amérique, pays ami, d'autant que le Maroc est un pays qui s'est imprégné des valeurs de liberté, de démocratie, de paix et de coexistence, bien avant la survenue de ces événements criminels, la chute du mur de Berlin, et l'effondrement des dictatures du parti unique.

Voilà pourquoi le Maroc s'est impliqué spontanément et avec force, dans la lutte contre le terrorisme où qu'il se trouve. A cet égard, Nous tenons à rendre hommage à la vigilance et à la mobilisation de nos services de sécurité, de nos vaillantes forces armées, des éléments de la Gendarmerie Royale et de la Sûreté Nationale. Nous Nous félicitons également du savoir-faire des cadres du ministère de l'intérieur qui ont pu déjouer un complot terroriste dirigé de l'étranger, contre des objectifs à l'intérieur et à l'extérieur du territoire national.

Autant Nous sommes attaché à ce que le Maroc continue d'être une terre d'ouverture, de rencontre et de confluence des civilisations, autant Nous sommes déterminé à Nous opposer, par la force de la loi, à toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de ce pays paisible. De même que, en raffermissant notre ancrage démocratique et en confortant notre développement, Nous consolidons le tissu social et politique national, dont

l'invulnérabilité face à toutes les formes d'extrémisme, de violence ou de terrorisme, Nous réjouit.

Parce que le terrorisme n'a ni religion ni nation, l'action inlassable que Nous menons pour protéger notre pays des causes qui y conduisent et des dangers qui en découlent, s'accompagne du concours efficace, que nous apportons à l'échelle internationale, pour en extirper les racines, dans le cadre d'une approche globale et efficace.

En Notre qualité d'Amir Al Moumine, Nous avons souligné, en inaugurant les grandes conférences régionales et internationales que notre pays a abritées, que l'Islam récuse le terrorisme, précisément parce que c'est une religion de tolérance, de modération, de coexistence et de paix qui consacre et conforte la dignité de l'Homme et son droit de vivre en toute sécurité.

Par ailleurs, la tenue à Agadir du Forum méditerranéen, a fourni une occasion propice aux pays du bassin méditerranéen, pour engager la réflexion sur une approche régionale visant à combattre le terrorisme, et à consolider la paix et la sécurité à travers le monde, en particulier dans la région du Moyen-Orient.

Dans ce contexte, Nous avons été constamment et profondément préoccupé par la situation explosive dans les territoires palestiniens occupés. Ainsi, Nous sommes rendu dans un certain nombre de pays frères dans la région, et avons convoqué le Comité Al Qods en session extraordinaire.

Parallèlement, Nous avons déployé tous les efforts et entrepris toutes les démarches nécessaires auprès des diverses parties influentes, pour relancer le processus de paix, et assurer le retour inconditionnel à la table des négociations, Notre objectif étant d'inaugurer une ère nouvelle de coopération et de stabilité dans une région éprouvée depuis des décennies par des affrontements douloureux et des tragédies cruelles.

De même, Nous avons pu, de concert avec Nos frères, réunis au sommet de Beyrouth, apporter Notre soutien à l'option de paix, en adoptant l'initiative de Notre très cher frère, S.A.R. le Prince Abdullah Ibn Abdulaziz, Prince Héritier du Royaume d'Arabie Saoudite. Il s'agit, en effet, d'une initiative qui réaffirme les fondements de la légalité internationale, les résolutions du Conseil de Sécurité, et le droit légitime du peuple palestinien frère, à établir un Etat national indépendant, viable et ayant, pour capitale, Al Qods Al-Charif.

Attaché à notre ancrage africain, Nous avons œuvré à l'élargissement des canaux de communication et de dialogue avec les pays africains frères.

Ainsi, Nous avons donné Nos instructions au gouvernement de Notre Majesté, pour activer les mécanismes de coopération et d'échange afin d'apporter une contribution efficace au développement et à la stabilité du continent africain.

A cet égard, Nous avons eu le plaisir d'accueillir au Maroc un certain nombre de dirigeants africains, notamment les Présidents des pays de la région du fleuve Mano, Etats que Nous employons à réconcilier, dans le cadre de démarches que Nous avons entreprises à cet effet.

Parallèlement à la présence efficiente de Notre pays et à sa contribution à l'instauration de la sécurité et la stabilité dans le monde, Nous avons, en visitant les pays frères et amis, ou en accueillant des Chefs d'Etat, démontré à quel point il Nous importait d'imprimer à nos relations politiques - par ailleurs excellentes - avec ces pays, une portée économique permettant de capitaliser le rayonnement démocratique de notre pays et d'attirer davantage d'investissements, dans le cadre d'une diplomatie économique dynamique.

Au cours de Notre visite réussie aux Etats-Unis d'Amérique, Nous avons pu, avec Notre Ami, Son Excellence le Président Georges Walker Bush, élargir la portée de notre partenariat stratégique avec ce pays ami. De même que Notre heureuse visite en République Populaire de Chine, a donné une forte impulsion au développement de notre coopération fructueuse avec ce grand pays asiatique.

Dans le même contexte, Nous avons donné Nos directives pour mettre au point un projet d'accord de libre-échange entre quatre Etats arabo-méditerranéens, liés par des accords d'association avec l'Union Européenne, ainsi que des accords bilatéraux pour la création de telles zones entre ces Etats, concrétisant ainsi la "Déclaration d'Agadir" qui constitue une étape pratique ouverte à tous les Etats arabo-méditerranéens. Il s'agit de faire avancer le processus d'intégration régionale et d'asseoir les fondements d'un dialogue fructueux et équilibré, à l'échelle euro-méditerranéenne.

En exécution de nos engagements au titre de la coopération multilatérale, notre pays a abrité ou participé à un certain nombre de conférences internationales portant sur le développement économique durable et les droits de l'Homme.

Certes, le but ultime de notre diplomatie, c'est de faire du Maroc un pays à l'intégrité territoriale parachevée et un acteur efficient dans son environnement régional et international qui illustre concrètement les vertus de la paix, de la coopération et du bon voisinage, dans le cadre du

respect mutuel. En revanche, il a, et au même titre que tout autre Etat, des droits inaliénables et des intérêts vitaux auxquels il ne peut renoncer, et sur lesquels il ne peut transiger, quel qu'en soit le sacrifice. Le premier de ces droits, est la sauvegarde de la souveraineté nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume, à l'intérieur de ses frontières authentiques, dans le cadre du respect de la légalité internationale.

Voilà pourquoi Nous avons rejeté l'agression armée du gouvernement espagnol contre l'îlot de Tora qui a toujours fait partie intégrante du territoire national et relevé de la souveraineté du Royaume du Maroc, comme en attestent les faits historiques et géographiques, autant que les instruments juridiques de référence.

Autant Nous sommes attaché au retour à la situation qui prévalait auparavant sur cet îlot marocain, et Nous refusons l'escalade et l'imposition du fait accompli par la force, autant Nous tenons à garantir la paix, la stabilité et le bon voisinage dans la région stratégique de Gibraltar. Aussi, attendons-Nous de l'Espagne qu'elle précise le type de relations qu'elle entend établir avec le Maroc en tenant compte des exigences de l'évolution que connaissent nos deux pays et des enjeux vitaux de leurs relations présentes et futures.

A ce propos, le Maroc n'a eu de cesse, depuis son indépendance, de réclamer la fin de l'occupation par l'Espagne de Sebta, Melilia et les îles avoisinantes, spoliées dans le Nord du Royaume. Il a choisi d'emprunter, à cette fin, la voie de la raison lucide et d'adopter une démarche pacifique et civilisée, illustrée par la proposition sage de Notre vénéré Père, Sa Majesté le Roi Hassan II - que Dieu ait Son âme -, appelant à instituer une cellule conjointe maroco-espagnole de réflexion, pour trouver une solution au problème de ces zones occupées. Mais, à Notre grand regret, Nous n'avons, à ce jour, pas trouvé une oreille attentive auprès de la partie espagnole, pour régler la situation des enclaves usurpées, devenues des foyers qui saignent notre économie nationale et des bases pour l'émigration clandestine et autres pratiques délictueuses.

Quant aux autres questions litigieuses, - somme toute courantes entre voisins -, le Maroc est disposé à en débattre dès lors qu'elles sont traitées dans le cadre d'une vision prospective et d'un dialogue franc par les deux pays, animés d'une volonté constructive, mais également guidés par la conviction d'une nécessaire mise en place de projets de co-développement. Tout ceci doit se faire par fidélité à notre patrimoine culturel commun et dans le respect total du traité d'amitié de coopération et de bon voisinage, lesquels nous sont imposés par le poids de l'Histoire, les réalités de la géographie, et les valeurs et les exigences des temps modernes.

Cher peuple,

La célébration de la glorieuse Fête du Trône, est l'occasion de renouveler le pacte sincère par lequel tu t'es engagé auprès de ton Premier Serviteur, dans un esprit de solide attachement et de parfaite symbiose avec le glorieux Trône Alaouite. Elle te permet d'exprimer, comme tu l'as toujours fait, ta fidélité la plus sincère et ton allégeance la plus indéfectible, te mobilisant totalement et en permanence derrière le premier de tes serviteurs qui s'est voué à la protection de la patrie et de la religion, pour te conduire vers les cimes du progrès et de la prospérité.

Nous saisissons l'occasion de cette heureuse commémoration pour rendre hommage à tous ceux qui, avec hardiesse et détermination, œuvrent à la concrétisation de ces desseins, et à ceux qui veillent à assurer toutes les conditions de sécurité, de quiétude et de stabilité requises, à savoir Nos Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sûreté Nationale, les Forces Auxiliaires, et la Protection Civile.

Nous adressons un hommage particulier à Nos forces stationnées dans Nos provinces du Sud, défendant notre intégrité territoriale et participant, par ailleurs, au maintien de la paix et de la sécurité en différentes parties du monde.

En ce moment privilégié chargé de tant de sentiments et d'émotions, Nous avons besoin, plus que jamais, de Nous remémorer, l'Histoire proche et lointaine de notre pays, et de garder à l'esprit les immenses sacrifices que nos glorieux ancêtres ont consentis. C'est grâce à ces sacrifices que le Maroc a pu préserver son unité et sa liberté, bâtir sa civilisation et sa culture et relever tous les défis auxquels il a dû faire face à travers les âges.

En ce moment de commémoration empreinte de fierté et chargée d'espérances, Nous prions le Tout-puissant de leur réserver la meilleure et la plus généreuse des rétributions et de combler les martyrs, parmi eux, de son infinie miséricorde et de toute sa commisération. Que Dieu accueille dans Son paradis éternel, le héros de la libération, Notre Vénéré Grand-père, Sa Majesté le Roi, Mohammed V, que Dieu ait Son âme, et le bâtisseur du Maroc moderne, Notre regretté Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu l'ait en Sa sainte Miséricorde.

Fasse Dieu, Tout-puissant, que durent éternellement les liens forts et solides qui nous unissent. Puisse t il Nous prêter assistance, guider Nos pas et faire aboutir Nos efforts pour réaliser l'essor et les réformes que nous appelons tous de nos vœux.

"Seigneur, inspire moi de la reconnaissance pour les bienfaits dont Tu m'as comblé ainsi que mes parents et fais que je pratique le bien qui T'agrée". Véridique est la parole de Dieu.

Assalamou Alaïkoum".

Maroc.ma